

## Radio Rennes dans ses nouveaux locaux

Après un moment de doute, la radio est relogée. Mais sa survie pourrait passer par un appel au financement participatif.



Gabriel Aubert, président de Radio Rennes.

En avril 2015, Gabriel Aubert, président de *Radio Rennes*, apprend que la radio ne pourra plus bénéficier des locaux mis à disposition gracieusement par les Galeries Lafayette. L'équipe recherche alors un nouveau lieu où continuer à faire vivre la radio.

Mais l'inquiétude fait place au soulagement lorsque la ville de Rennes leur déniche l'endroit rêvé. « **Nous recherchions une surface aussi grande que la précédente... Trente-cinq ans d'antenne, ça demande de la place** », commente Gabriel Aubert en riant.

Installés depuis le 27 janvier aux 1-3, rue des Fossés, le mobilier ainsi que le contenu de 120 cartons ont trouvé place dans les nouveaux locaux. « **Après les travaux nécessaires, on a commencé par installer la régie et l'accueil... Mais il reste encore beaucoup à faire, une grande partie de la discothèque à ranger et l'aménagement des studios**, détaille Gabriel Aubert. **On a aussi voulu finir le studio dédié aux invités... Qu'on a reproduit quasiment à l'identique ! Ce déménagement nous a demandé six mois**

**de préparation... Six mois de tri, à raison d'une à deux poubelles par jour ! ».**

### Financement participatif

« **Pour *Radio Rennes*, c'est un nouveau défi ! Mais il présente une nouvelle problématique.** » En effet, l'installation dans les locaux situés rue des Fossés ne se fait pas à titre gratuit. « **Nous sommes très heureux de ce nouveau lieu, la municipalité nous a beaucoup aidés à trouver ce local... Mais désormais, il nous faut trouver une solution financière afin de pouvoir pérenniser la radio.** »

Car si *Radio Rennes* est à l'antenne depuis 35 ans, c'est grâce à ses bénévoles et aux subventions. « **Il n'y a pas de publicité, et une grande majorité d'entre nous n'est pas rémunérée** », rappelle le président.

En attendant de trouver une solution durable, le président de *Radio Rennes* se confie : « **Nous aimerions très prochainement faire appel aux dons, avec un financement participatif... *Radio Rennes* étant d'utilité générale, la somme versée sera déductible des impôts.** »